



Yvath Gernevay

Jean souffre d'un Covid long depuis un an et demi. Aux difficultés médicales s'ajoutent les problèmes administratifs et financiers.

# À cause du Covid, Jean n'a plus de salaire

CAROLINE ZUERCHER  
[caroline.zuercher@lematindimanche.ch](mailto:caroline.zuercher@lematindimanche.ch)

**DÉMUNI** Jean a été infecté à la fin de l'année 2020 et souffre d'un Covid long. Il ne travaille plus, a déposé une demande AI et se bat avec les assurances.

«Je m'étais installé dans une vie. Puis il y a eu le Covid et la descente aux enfers», raconte Jean\*. Fin 2020, alors âgé de 57 ans, il a dû être intubé durant six jours. Depuis, il souffre d'un Covid long. Aux problèmes de santé s'ajoutent les soucis financiers. «Je n'ai plus de salaire», explique-t-il, abattu. Il regarde le Léman depuis la terrasse du café où nous le rencontrons et se force à sourire: «À part ça, tout va bien...»

Il y a deux ans, il gagnait correctement sa



vie, profitait de sa famille. Son métier était physique et, malgré son surpoids, il était un grand sportif. Depuis dix-huit mois, il ne peut plus travailler et sa vie est rythmée par les rendez-vous avec les pneumologues, psychologues et autres physiothérapeutes. «Je ne fais pas grand-chose à part marcher un peu en forêt avec ma femme ou mes chiens. Pas plus de deux kilomètres, en évitant les montées et avec des pauses régulières. Je n'ai pas de force, je vais à la même vitesse que ma petite-fille qui va avoir 2 ans.»

Jean souffre de douleurs articulaires, d'essoufflement, de fatigue extrême et, l'autre jour, il a cherché pendant trente minutes sa

**«Ce Covid long, c'est comme gravir l'Everest tous les jours. Et régulièrement, quand il y a du mauvais temps, il faut rester au camp de base.»**

Jean, qui souffre d'un Covid long

moto, ne sachant plus où il l'avait parquée. Jusqu'à peu, il était angoissé à l'idée de devoir retourner aux soins intensifs. Les certificats de son médecin, renouvelés à plusieurs reprises, précisent qu'il est pour l'instant en incapacité de travail totale.

«Mentalement, ça va mieux, j'ai moins peur de mourir.» Mais physiquement, c'est une autre paire de manches. «Après avoir pris ma douche et mon petit-déjeuner, j'ai l'impression d'avoir fait une heure de sport. Ce Covid long, c'est comme gravir l'Everest tous les jours. Et régulièrement, quand il y a du mauvais temps, il faut rester au camp de base.»

#### Se sent bloqué par le système

Le médecin-conseil de l'assurance qui couvrirait la perte de gain liée à la maladie a été

d'un autre avis. «Après notre entretien, j'ai pensé que ce serait une formalité. Mais contrairement à mes médecins, il a estimé que je pouvais reprendre une activité adaptée à mon état de santé, un terme qui n'est pas clair pour moi.» L'assurance a donc suspendu le versement de ses indemnités le 1<sup>er</sup> avril. Son patron, qui n'avait pas d'activité à lui proposer, lui a donné son congé. Jean s'est alors inscrit au chômage. Mais pour y avoir droit, une personne doit être apte au placement. L'Office régional de placement (ORP) a annulé son dossier.

Désormais, le quinquagénaire s'en sort avec une petite rente, liée à un héritage familial. Et il attend une réponse à sa demande de prise en charge par l'assurance **invalidité**. En somme, il se sent bloqué dans le système. «Je n'ai pas l'âge de me mettre à la retraite, énumère Jean. Est-ce que je dois taire ma maladie pour trouver un travail? Si je dis à un employeur que je souffre d'un Covid long, il me remerciera simplement d'être passé. Ce que j'aimerais, c'est qu'on me laisse le temps de guérir et de rebondir.»

Dans sa recherche d'une solution, il a contacté plusieurs politiciens. «Je leur ai dit que je me sentais exclu, mis au banc des accusés, des incapables, des personnes coupables de ne pas être encore guéries, des «profiteurs» bien que je ne doive pas être le seul dans ce cas.» L'idée d'aller manifester sur la place Fédérale à Berne lui a même traversé l'esprit. Il rigole un peu jaune: «Sur un coup de tête, je le ferai peut-être un jour... Mais vous m'imaginez, avec ma petite pancarte? Et je ne me vois pas faire une grève de la faim.»

Un ange passe sur la terrasse ensoleillée du café. Le solide quinquagénaire scrute longuement l'horizon. «Ce dont j'ai besoin, c'est d'être reconnu dans mes droits de citoyen qui paie ses impôts et a cotisé aux assurances sociales. Et ce qui me tarade, c'est de retrouver la santé. J'ai envie de guérir, j'en ai besoin! Je ne suis pas le seul dans ce cas, mais on se sent un peu oublié.»

\* Prénom fictif



## Quelles pistes pour ces cas particuliers ?

Altea, un réseau qui fournit des conseils aux personnes touchées par le Covid long, a reçu des courriels décrivant la même situation que celle de Jean. «Ce problème récurrent ne se limite pas aux Covid longs, confirme Martin Boltshausser, directeur du service juridique de **Procap**. Mais la situation est particulière avec cette maladie, car le diagnostic est souvent incertain et l'assurance suspend plus rapidement les prestations que dans d'autres cas, par exemple parce qu'il n'est pas possible de déterminer un déficit pulmonaire.» Selon un avocat qui s'exprime sur Altea, il peut être judicieux d'envisager d'attaquer en justice l'assurance qui a suspendu les indemnités journalières, avec le soutien d'un avocat spécialisé. Comme chaque situation est différente, il est conseillé de faire appel à un expert en cas de doute.

La procédure peut être longue. Comme celle de l'AI, puisque il n'est «pas rare» d'assister à des litiges juridiques. Le chômage n'entrant en jeu que si une personne est prête à être embauchée, les experts re-

commandent une procédure particulière qui permet, dans l'attente de la décision AI, de bénéficier d'une prise en charge provisoire (à 100% des indemnités de chômage). Cela passe notamment par une capacité de travailler à 20%, avec une activité adaptée et à titre expérimental. «En agissant de la sorte, il est réaliste de penser que l'on peut obtenir quelque chose», confirme Martin Boltshausser.

Comme Jean, 1777 personnes souffrant d'un Covid long ont déposé l'an dernier une demande de prise en charge auprès de l'AI. De janvier à mars 2022, il y en a eu 470. Selon l'Office fédéral des assurances sociales, des prestations ont déjà été octroyées. Le relevé auprès des offices, qui permettra d'en chiffrer le nombre, sera disponible prochainement.

«Nous avons de plus en plus de questions au sujet des assurances, du chômage et du travail», conclut Natalie Rangelov, cheffe de projet chez Altea. Impossibilité de travailler, nécessité de réduire le taux d'activité, recherche d'horaires flexibles... les cas sont multiples.